DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

S.T. nº 93.032

L'An mil neuf cent quatre vingt treize le 26 Mars à 20 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

DATE DE CONVOCATION DATE D'AFFICHAGE

17 Mars 1993 17 Mars 1993

ETAIENT PRESENTS: MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Mme FONTAN, Adjoints
M. BARON, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM.BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, MOULINEAU, MUSSETTI, Mmes PARROU, PELTIER, MM. QUENTIN, RAULT, REVOLAT, SABATHIER et TAP, Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : M. GAVEN par M. HUGENDOBLER
M. GUEZENNEC par M. SABATHIER

ABSENTS- EXCUSES : MM. ALONSO et BARRIERE

Madame BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers

en exercice : 32 Nombre de Présents : 28 Nombre de Votants : 30

<u>OBJET</u>: AERODROME DE ROYAN-MEDIS - CONSTRUCTION D'UN BATIMENT RELAIS POUR RECONSTRUCTION D'HELICOPTERES - LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES

 \underline{VOTE} : CONTRE = 1 POUR = 29

Par délibération en date du 16 Février 1993, le Conseil Municipal a sollicité une demande de subvention afférente au projet de réalisation d'un bâtiment ATELIER RELAIS de reconstruction d'hélicoptères.

Par suite, il est envisagé de construire ce bâtiment d'une surface de 500 m² sur l'Aérodrome de ROYAN-MEDIS dans le prolongement du hangar d'hébergement des avions.

Le coût d'objectif de réalisation de cet ATELIER RELAIS a été estimé par le cabinet d'Architecture ARCHIPEL à 1.100.000,00 Francs Toutes Taxes Comprises selon la notice descriptive jointe en annexe.

A cet effet, il est proposé à l'Assemblée Municipale d'adopter le projet ainsi que le dossier de consultation d'Entreprises établi par Monsieur MERIGEAUX du cabinet d'Architecture ARCHIPEL et d'autoriser Monsieur Le Maire à lancer l'Appel d'Offres Ouvert correspondant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU le projet de réalisation d'un bâtiment ATELIER RELAIS de reconstruction d'hélicoptères établi par le cabinet d'Architecture ARCHIPEL,
- VU le dossier de consultation d'Entreprises établi par le cabinet d'Architecture ARCHIPEL relatif à la réalisation du bâtiment ATELIER RELAIS pour la reconstruction d'hélicoptères,
- VU l'avis de la Commission des Travaux 19 Mars 1993,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver le projet de réalisation du bâtiment ATELIER RELAIS pour la reconstruction hélicoptères sur l'Aérodrome ROYAN-MEDIS ainsi que

le dossier de consultation d'entreprises établi par le cabinet d'Architecture ARCHIPEL.

- d'habiliter Monsieur Le Maire, ou Monsieur Le Premier Adjoint agissant par délégation, à lancer un Appel d'Offres Ouvert pour la réalisation du bâtiment ATELIER RELAIS et à conclure et signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation des marchés à intervenir.
- d'autoriser Monsieur Le Maire, ou Monsieur Le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer, dans le cas où il serait fait utilisation de la procédure de marchés négociés faisant suite à la déclaration de l'Appel d'Offres infructueux, le ou les marchés négociés à intervenir en application de l'article 312 bis 2ème alinéa du Code des Marchés Publics.
- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits à inscrire au Budget Primitif pour l'exercice 1993.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme, Pour le Maire, Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Déposé à la S/Préfecture de Rochefort le 1er Avril 1993 Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982 Certifié Conforme Mairie de Royan Par délégation du Maire Le Secrétaire Général Adjoint